



Problème avec credirec qui me reclame un somme à payer

Par **lylyrose**, le **12/11/2009** à **12:01**

Bonjour,

J'ai la Ste Credirec qui m'a contactée par téléphone en me disant qu'il fallait que je regle une dette. Je leur explique que je n'ai rien avoir avec une dette car je n'ai pas de crédit et me dit qu'elle m'envoie un courrier que je reçois ce jour (12/11/2009) sur ce courrier il n'est rien spécifié. Voici ce qui est écrit sur la lettre :

Madame

Nous portons à votre connaissance que vous restez redevable d'une somme s'élevant à ce jour à 6 079.92€.

Merci de me rappeler au numero suivant

Voila et c'est tout

je ne sais même pas à quoi correspond cette somme de quand elle date et pour quoi c'était.

Pouvez vous me dire ce que je dois faire ?

Merci

Par **chaber**, le **13/11/2009** à **07:28**

Bonjour

votre problème a déjà été évoqué de nombreuses fois sur le site.

La seule chose à faire est une LR avec AR demandant à l'organisme copie du titre exécutoire à votre encontre.

Souvent, ces sociétés de recouvrement tentent un coup de bluff avec menaces. Il suffit de verser 1 euro pour reconnaître la dette et interrompre éventuellement la prescription.

[fluo]Ne versez rien sans titre exécutoire[/fluo]